

aller au découragement. Nous profiterons même de cette occasion pour répondre aux observations que quelques négociants très autorisés nous ont faites depuis quelque temps sur l'imprudence et la maladresse que nous montrions en ayant hautement la reprise des affaires, parce que le gouvernement pouvait en tirer parti en renouvelant le traité de commerce. Nous dirons toujours franchement ce que nous pensons et ce que nous voyons, en bien comme en mal. A notre avis, ce serait une puérité que de vouloir dissimuler un fait qui est à la connaissance de tout le monde, et nous croyons que cette dissimulation ôterait, plutôt qu'elle ne donnerait de la force aux arguments que nous avons à faire valoir contre les traités de commerce, dont il est facile de prouver que les effets sont mauvais, la reprise fut-elle dix fois plus forte.

On s'entretient beaucoup depuis quelques jours d'un établissement gigantesque qui va être fondé à Roubaix par une compagnie anglaise. De vastes terrains viennent d'être achetés sur les bords du canal, mais les bruits sur la constitution et le but de cette entreprise sont encore vagues et incertaines. Selon les uns, ce serait un établissement modèle de teinturerie et d'appât; selon les autres, cette maison comprendrait en outre un peignage et une filature de laines dans d'énormes proportions, plus un tissage mécanique de mille métiers. — On dit qu'une puissante maison anglaise de notre banlieue est à la tête de cette affaire, et y apporte le concours de son expérience et de ses capitaux. Nous avons entendu prétendre, au contraire que cette compagnie anglaise était fondée à l'instigation et avec les subventions du gouvernement français.

Nous ne sommes que l'écho de ce dernier bruit, sans vouloir le garantir en aucune façon, mais nous ne croyons pas pouvoir être accusés de saper les fondements de la constitution et de la dynastie en répétant les bruits qui circulent. On dit que le gouvernement, notoirement composé de libres-échangeistes, est dépeint de voir que l'industrie française, et particulièrement l'industrie de Roubaix, se laisse ainsi tomber en dissolution par suite des traités de commerce; que, comme tous les faiseurs de théories qui font peu de cas des praticiens, il est persuadé que nous agissons ainsi par mauvais vouloir ou par incapacité; qu'il veut organiser avec des Anglais un établissement modèle, destiné à nous montrer comment nous devons nous y prendre; ou à nous remplacer, si, malgré cette sollicitude paternelle, nous ne savons pas en sortir et si nous sommes tués par la concurrence. De cette façon, s'il n'y a plus de fabricants français à Roubaix, il y aura au moins des fabricants anglais, et on ne pourra pas dire qu'une ville industrielle française ait péri par suite des traités de commerce.

J. REBOUX.

NOUVELLES DES MARCHÉS ANGLAIS.

Laines. — Le ton du marché est toujours ferme, avec une bonne demande des premières sortes de laines pour la consommation. La rareté des laines de Northumberland, de Stafford et de Down, les fait rechercher tout particulièrement, avec une faveur de prix un peu plus marquée encore. Les sortes similaires, qu'on peut employer à leur place, sont également demandées. Il n'y a pas de changement à noter pour les qualités communes, les prix de la semaine dernière sont maintenus, mais sans aucune augmentation. Les laines de Lincoln sont cotées de 1 s. 6 d. à 1 s. 6 1/2 d. la livre pour les agneaux, et de 1 s. 3 d. à 1 s. 3 1/2 d. pour les brebis.

Fils. — La demande pour les fils, tant pour l'intérieur que pour l'exportation, est raisonnablement active; le grand obstacle aux affaires est l'augmentation de prix demandée par les filateurs. Quelques beaux ordres ont cependant été remis, pour couvrir les engagements récemment pris par les fabricants. Les filateurs sont raides, principalement à cause de la hausse de la laine, mais les acheteurs pour l'exportation, quoique consentant à une augmentation, ne sont pas encore prêts à accepter de telles prétentions, et par suite beaucoup d'ordres restent sans être remplis.

Tissus. — Il y a un léger ralentissement dans la demande des tissus, à cause de la résistance des acheteurs à passer aux prix que les fabricants sont obligés de leur demander. Cependant les acheteurs arrivent peu à peu aux prix, et quelques belles affaires ont été traitées, en tissus unis pour l'intérieur et pour l'exportation, on signale quelques reassestissements en nouveautés, les fabricants déclarent que l'augmentation qu'ils demandent est loin d'égaliser l'augmentation qu'ils paient pour les matières premières. (Bradford-observer.)

Marché d'Halifax—samedi. Notre marché a été bon. On dit que les affaires sont plutôt plus calmes, quoique la situation du pays soit incontestablement meilleure qu'auparavant. Les belles laines sont bien demandées, et à pleins prix. Les laines courtes sont aussi recherchées avec un demi denier à un denier de hausse. La filature est calme. Reprise dans les tissus, surtout pour l'intérieur; à l'exportation bonne demande de tissus pour Chine, les tapis s'élèvent bien, à bons prix.

Marché de Huddersfield—mardi—marché calme. Quelques petits lots de belles sortes de nouveautés pour pantalons ont été achetées; les sortes moyennes sont tranquilles, peu de mouvements dans les agasins, sauf quelques affaires en nou-

veautés pour pantalons et paletots, prix en faveur des vendeurs.

Liverpool, 21 mars.

Marché plus ferme. Ventes 12,000 balles middling louisiane 10 3/8. fair jumel 11 d.

Robert Funke et Co.

Un certain nombre de journaux reproduisent des articles publiés par le *Journal de Roubaix*, notamment nos bulletins commerciaux. Tout en remerciant nos confrères de l'honneur qu'ils nous font, nous les prions de vouloir bien indiquer la source de leurs emprunts.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance extraordinaire du 20 mars 1868.

Présidence de M. C. Descat, maire.

Absents: MM. J. Lagache, P. Parent, A. Wibaux, empêchés; Toulemonde-Nollet, Ch. Bourbier, indisposés; Motteley-Jonville, en voyage; J.-B. Ducateau, Salembier.

M. Sioen-Pin est nommé secrétaire pour la séance.

Le Conseil,

1. Adopte les conclusions d'un rapport présenté par M. Voreux au nom de la commission des finances;

2. Vote le budget rectifié des dépenses du canal pour 1868;

Vote l'impression du rapport présenté par M. Dewariez, au nom de la commission des travaux publics;

Et renvoie à la Commission des travaux publics et à celle des finances réunies l'étude du plan général de la grande place;

Vote les dépenses relatives aux sept autres grands projets;

3. Prend communication d'une lettre du directeur des domaines concernant le Blanc-Seau et renouvelle à l'unanimité le vœu qu'il a formé le 8 mai 1867;

4. Prend communication d'une lettre de M. le préfet sur la suppression d'une partie du canal et émet le vœu que l'établissement d'une place publique sur l'emplacement du canal comble, depuis la *Barque d'Or* jusqu'au pont de l'Union, soit déclaré d'utilité publique;

5. Vote les conclusions du rapport présenté par M. le Maire au sujet du déclassement et de la prolongation de la rue de la Guinguette;

6. Et celles du commissaire-enquêteur dans la question de la suppression de la rue du gaz;

7. Délibère qu'il y a lieu de faire payer à MM. Dillies frères leurs factures d'eaux de la Lys pendant le cours de l'année 1867, mais de leur abandonner gratuitement les eaux qu'ils ont pu prendre au canal pendant ce laps de temps;

8. Adopte un procès-verbal de réceptions définitives;

9. Renvoie à la commission des hospices l'étude de la question du service de la Maternité;

10. Vote la somme de 843 fr. 36 pour honoraires dus à M^e Samain avoué.

CHRONIQUE LOCALE

Comme nous le disons dans notre bulletin commercial, la grève partielle qui s'était déclarée parmi les tisserands à la mécanique est terminée. Presque tous les ouvriers avaient repris le travail hier matin.

Nous sommes prié d'annoncer que, sur les instances répétées de l'Administration municipale, la Direction générale des postes a consenti à faire placer dans Roubaix six nouvelles boîtes aux lettres et à donner un facteur en plus pour la levée de ces boîtes.

SERVICE DES FOURNEAUX ÉCONOMIQUES.

1 ^{re} semaine.	
Asile du Tilleul	Portions vendues.
» de l'Hommelet	2,613
» de Blanchemaille	1,881
	2,405
	5,899
2 ^e semaine.	
Asile du Tilleul	4,962
» de l'Hommelet	3,788
» de Blanchemaille	6,648
	15,398
3 ^e semaine.	
Asile du Tilleul	3,704
» de l'Hommelet	3,694
» de Blanchemaille	5,282
	12,680
4 ^e semaine.	
Asile du Tilleul	3,107
» de l'Hommelet	2,059
» de Blanchemaille	3,014
	8,180
5 ^e semaine.	
Asile du Tilleul	2,871
» de l'Hommelet	4,869
» de Blanchemaille	2,848
	7,588

La campagne théâtrale finit mal à Roubaix: le directeur M. Beauce, a remis sa

démission entre les mains de M. le Maire de Roubaix, déclarant ne pouvoir payer à ses artistes les appointements du dernier mois. Une partie de la troupe s'en est allée donner des représentations à Ypres: MM. Delahaye, Daryville, Monrose, Durand, Léopold, Houzé, Mmes Halton, Abingdon, Delahaye et Clemence ont demandé et obtenu la salle de Roubaix pour une représentation à leur bénéfice qui aura lieu demain dimanche, avec le concours de plusieurs amateurs. On trouvera le programme plus loin. Des listes de souscription circulent en ville. Le public roubaisien fera une bonne œuvre en aidant ces artistes à sortir d'une position malheureuse.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier à six jours de prison, un ouvrier tisserand de Roubaix, prévenu de coalition et d'excitation au désordre dans l'atelier ou il travaillait.

Le sieur D..., ex-propriétaire à Paris, poursuivi pour faux en écritures publiques, réfugié en Belgique, a été remis hier entre les mains de l'autorité française.

Les nommés Gustave Brein, maçon, et Volbrach, chiffonnier, habitant tous deux Roubaix, ont été arrêtés pour fraude. Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— On lit dans *l'Impartial de Bruges*: « Un attentat horrible a mis jeudi matin en émoi le quartier de la rue des Dominicains et des rues environnantes. Le nommé Julien Neyt, charcutier, a assassiné sa femme. »

« Voici les détails que nous avons appris sur cet événement: »

« Le nommé J. Neyt vivait depuis longtemps en mésintelligence avec sa femme, qu'il avait épousée veuve, et dont il avait, en peu d'années, dissipé à peu près tout l'avoir. Mainte fois la police a été obligée d'intervenir, au point qu'elle a été forcée d'interdire à Neyt la maison conjugale. »

« Malgré cela, il se permit de temps en temps de se rendre à la demeure de son épouse et de lui faire subir des tracasseries de tout genre. »

« Ce matin, vers huit heures, Neyt se rendit chez sa femme sous le futile prétexte de demander des faux-cols. La femme lui ayant répondu qu'il savait bien qu'elle ne possédait plus rien de ce qui lui avait appartenu, Neyt répondit: « C'est bien, je reviendrai. »

« Et, en effet, Neyt retourne vers neuf heures. Dès qu'il l'aperçut, il tira de sa poche un pistolet et le fixa sur le cœur de sa femme; celle-ci, d'une constitution robuste, parvint à saisir le bras de son mari et à parer le coup fatal. Alors, cet lieu entre les deux époux une lutte pendant laquelle Neyt parvint à saisir un couteau de magasin et qui sert à dépecer la viande. »

« Neyt en porta plusieurs coups à sa femme. Le bruit de la lutte et les cris de la femme éveillèrent l'attention des ouvriers de M. Gailliard, imprimeur, dont les ateliers sont contigus à la charcuterie. Ils pénétrèrent dans la maison de Neyt et se ruèrent sur l'assassin; l'un d'eux parvint à saisir le couteau, ce qui lui coûta de fortes entailles dans la main. En même temps, d'autres ouvriers transportèrent la femme dans les ateliers de M. Gailliard, car le forcené paraissait bien décider à l'achever. »

« La gendarmerie et la police ayant été averties, furent bientôt sur les lieux; mais Neyt avait prévu leur arrivée et avait su échapper aux ouvriers et s'esquiver, la tête nue et les mains toutes ensanglantées. On rapporte qu'il est entré dans un cabaret pour emprunter une casquette et dans un autre lieu borgne pour se laver les mains. La police et les gendarmes se mirent immédiatement à le poursuivre dans toutes les directions. »

« Bientôt M. le procureur du roi, M. le juge d'instruction de Gottal et son greffier M. Laude, arrivèrent sur les lieux pour procéder à une instruction et interroger la victime que l'on avait transportée de nouveau dans son domicile. »

« En même temps, M. le docteur Gailliard était arrivé et donnait à la femme Neyt les premiers soins. Assisté d'un autre médecin légiste, M. Gailliard a constaté trois blessures graves à la tête et deux autres également graves au bras, faites au moyen d'un couteau dont nous parlons plus haut. La situation de la femme est des plus précieuses, toutefois tout espoir de la sauver n'est pas perdu. »

« Pendant toute la matinée, une foule nombreuse stationna devant le lieu de l'événement. »

« A onze heures, la gendarmerie parvint à s'emparer de l'assassin, hors de la porte de Dammé; il était en état d'ivresse, mais il opposa une résistance tellement vive que les gendarmes furent obligés de requérir un camion de chemin de fer et de le garotter pour pouvoir le transporter. »

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 22 Mars 1868. SOIRÉE D'ADIEUX donnée au bénéfice de MM. Delahaye, Daryville, Monrose, Durand, Léopold, Houzé, et Mmes Halton, Abingdon, Delahaye, Clemence.

LES MÉMOIRES DU DIABLE. pièce en trois actes INTERMÈDE.

MARGOT ou les bienfaits de l'éducation. Ordre du spectacle: 1^o Les Mémoires du Diable 2^o Intermède. 3^o Margot. — Ouverture des bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 heures.

COURS DE LA BOURSE
Du 21 Mars 1868

Cours de	jour	Cours précéd.	nt
3 ^o / ₁₀₀	69 20	— 4 ^o / ₁₀₀	69 15
4 ^o / ₁₀₀	98 45	— 4 1/2	98 75

VILLE DE LIÈGE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A UN EMPRUNT

de 11,870,000 fr.

DIVISÉ EN 418,700 OBLIGATIONS de 400 FR.

Rapportant 3 FRANCS D'INTÉRÊT ANNUEL, remboursables au PAIR et avec PRIMES en 66 années, au moyen de 4 TIRAGES par an pendant 8 ans et de 2 tirages par an pendant les 58 années suivantes.

PRIMES de fr. 25,000 — 10,000 — 1,000 — 500 et 200.

L'intérêt des obligations sorties cesse de courir à partir du 1^{er} avril qui précède le tirage.

Premier tirage 15 mai 1868; jouissance d'intérêt à partir du 1^{er} avril 1868.

COURS D'ÉMISSIONS: 91 francs au comptant ou, au choix des souscripteurs 92,50 payable 20 francs au comptant.

35 » du 17 au 31 août, 37 50 du 16 au 30 novembre.

Les titres provisoires même libérés de 20 fr. seulement, participent aux trois premiers tirages.

La souscription sera ouverte les 23, 24 et 25 mars.

La souscription sera close dès que le nombre de 118,700 obligations sera atteint; la réduction, s'il y a lieu, portera sur les souscriptions de la dernière journée.

On souscrit à ROUBAIX, à la société de *Crédit Industriel et de Dépôts du Nord*, 26 rue du Pays.

Le prospectus détaillé et le plan d'amortissement se délivrent à Roubaix à la société de *Crédit Industriel et de Dépôts du Nord*.

En vertu de l'article 36 du traité de commerce du 1^{er} mai 1861, les titres émus par les communes belges et cotés à la bourse de Bruxelles, sont admis de droit à la cote officielle des diverses bourses de France. 7611

31 MARS TIRAGE PUBLIC

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS. Loterie des ENFANTS PAUVRES infirmes et incurables, la plus grande loterie, aux nombreux lots en espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES. Adresser (en mandat-poste ou timbres-poste) cinq francs au directeur du Bureau-Exactitude, 68 rue Rivoli, Paris, et en recevra, par retour du courrier, VINGT billets assortis pour toutes chances de gain de 342 lots et

5 GROS LOTS, 350000 F.

Librairie J. REBOUX RUE NAIN, N° 1, Grand choix de Livres pour

1^{ère} COMMUNION

MODES Mlle Marie DUBAR, 3, rue du Bois, ROUBAIX. 22 m. 7568

ANNONCES

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44. VILLE DE ROUBAIX Rue Inkermann, n°s 21 et 23

Deux belles Maisons

A ÉTAGE dont une à usage de boulangerie, avec 4 ares 40 centiares ou environ de fonds, cour et jardin. A VENDRE pour en jouir de suite

Le lundi 6 avril 1868, à 2 heures précises de relevée, M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, rue Neuve 44, à l'adjudication dudit bien. S'adresser pour tous renseignements audit notaire COTTIGNY. 5x. 7614

Etude de M. TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrière, 32.

A VENDRE Une jolie Maison

DE RENTIER sise à Roubaix, rue de Lannoy.

A LOUER Une grande Maison

avec porte cochère, rue de Lille. 7599

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrière, 32.

BLANC-SEAU

à proximité du Pont du Chemin de fer, à front de la route de Mouveaux.

A VENDRE

EN UN SEUL LOT POUR EN JOUIR DE SUITE UNE BELLE PROPRIÉTÉ

érigée sur 800 mètres carrés Le lundi 23 Mars 1868, 3 heures de relevée, M^e TACQUET, procédera en son étude à l'adjudication définitive de ladite propriété. 23 m. 7524

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrière, 32.

Capitaux à placer

SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE. 7598 Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Capitaux à Placer

AUX TAUX DE 4 1/2 ET 5 POUR 100. Moyennant suretés hypothécaires. 25 m. 7588

Ville de Tourcoing

Rue de Lille, 123. VENTE EN DÉTAIL — DE TOUT UN BON

Matériel de Filature

DE LAINES CARDÉES Comprenant: Machine à vapeur à balancier, de la force de 16 à 18 chevaux; Un générateur de la force de 25 chevaux. Poulies diverses. 6 Cardes de 0,90 cent. à 1 m. 20 c. de largeur, 7 métiers en fin de 200 brochures, 4 métiers en gros ou bely, 2 loupes, 2 batteuses, 2 dévidoirs, machine à percer, tours avec poupées en fer, 4 rouleaux à émeri, 2 bascules et beaucoup d'autres objets. Le jeudi 26 mars 1868, à une heure précise de l'après midi, M^e POLLET, commissaire-priseur à Tourcoing, procédera à cette vente. 25m. 7605

A LOUER

LE CHATEAU DE BELLE VUE POUR EN JOUIR DE SUITE

Propriété à huit minutes de la Gare de Roubaix, d'une contenance d'environ deux hectares avec avenue plantée d'ormes, pelouses, verger et potager — L'habitation, confortablement meublée, est composée au rez-de-chaussée de deux salons, une salle à manger et vestiaire.

Au 1^{er} étage, 6 chambres à coucher, au sous-sol cuisine, office des gens, salle de bains et dépendances diverses. Remise, écurie, chambres de domestiques.

S'adresser chez MM^e COTTIGNY et DUTHOIT, notaires à Roubaix. 22m 7575

ROUBAIX

Grande Place, Bureau des Ventes mobilières. VOITURE montée sur ressorts, et CHEVAL A vendre

Le mardi 24 mars 1868, 10 heures du matin. Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur. 7616

A LOUER présentement

rue de la Fosse-aux-chènes, 45, une très grande maison propre à la fabrique ayant porte-cochère, écurie, remise et jardin. 29m. 7612

Filature à céder

A céder une filature de coton, de 45 à 20,000 brochures, en parfait état, sise à Lille. S'adresser à M^e DEFONTAINE, notaire à Lille. 25m. 7613

Tilbury à vendre

A vendre un beau et solide TILBURY ayant peu servi. S'adresser rue du Château, 41, à Roubaix. 7617

Nourisson

Une femme nouvellement accouchée demande un nourisson. S'adresser chez Virginie Bonenfant, femme Lecoulre, pavé du Mont-à-Leux à Mouscron, près du JUDAS. 7615